

## Un financement total dès 2018



Eric Pioger, ici avec sa fille Honorine, le dit : "L'association n'est pas morte car en attendant que tout ceci se mette en place, elle va continuer à collecter des fonds pour faire fonctionner le centre".

### **HONORINE LÈVE TOI**

Il y a un an, l'Agence Régionale de Santé (ARS) versait au centre d'éducation conductive une subvention de 20 000€. Cette année, comme le stipulait la convention, Eric Pioger devait faire le point sur le fonctionnement du centre.

La réunion a eu lieu vendredi 6 octobre à Caen en visio conférence avec Christine Le Frèche, directrice de l'autonomie de l'ARS Normandie, à Rouen. Eric Pioger était accompagné de Jocelyn Omnes, directeur de l'IME de Saint-Vigor-le-Grand.

"L'ambiance était très constructive, explique-t-il. D'emblée, Mme Le Frèche a marqué son intérêt pour le centre, estimant que nous comblions un vide tant au niveau national que régional. La convention signée en 2016 va être reconduite en 2017 au même niveau, c'est-à-dire 20 000€. Mais la bonne nouvelle, c'est que l'ARS nous a inscrits dans un programme expérimental de trois ans ! Cela veut dire qu'à partir de 2018, l'ARS financera en totalité le fonctionnement du centre, ce qui est une très bonne nouvelle

pour les parents qui vont pouvoir souffler ! Nous, nous resterons ici dans nos locaux et garderons notre autonomie de fonctionnement !". Le centre d'éducation conductive a reçu également l'autorisation d'ouvrir une seconde classe pour les petits, "car l'ARS reconnaît l'importance d'agir précocement". Mais pas de triomphalisme pour autant chez Eric Pioger. "Tous ces résultats sont le fruit d'un travail de fond avec les bénévoles, les gens qui nous ont soutenus, la presse... C'est aussi une histoire de rencontre, d'individus".

*M Octobre 2017*